



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 75074

### Texte de la question

M. René Dosière rappelle à M. le ministre de la culture et de la communication que, dans son rapport consacré au budget de la présidence de la République, la Cour des comptes évoque "une dépense indispensable : la rénovation du palais de l'Élysée" d'autant plus urgente "que la vétusté de certains éléments du bâtiment pourrait mettre en cause la sécurité des personnes et engager la responsabilité de l'État en cas d'accident". C'est pourquoi il souhaite connaître le calendrier prévisionnel des travaux de rénovation, ceux qui sont déjà engagés, la programmation de ceux qui sont envisagés, ainsi que le coût prévisionnel avec leur imputation budgétaire.

### Texte de la réponse

Le rapport de la Cour des comptes faisait état d'une nécessité d'engager des travaux de rénovation du palais de l'Élysée en raison de la vétusté de certains éléments qui pouvaient mettre en cause la sécurité des personnes. La sécurité concerne notamment les installations électriques qui n'étaient pas conformes, mais aussi les bâtiments qui présentaient d'importants désordres structurels. Il s'agissait notamment de la terrasse sud et du balcon du bureau du Président, de la façade sud dont certains parpaings risquaient de se détacher, des plafonds de la salle des fêtes, du salon Napoléon III, du salon vert et de la grille du Coq qui nécessite une restauration complète en raison de la déformation et de la corrosion des structures. Les travaux de la terrasse et du balcon ont été entrepris en 2009, la réfection de la façade sera achevée à l'été 2010. Ont par ailleurs été menées à bien : la réfection de la salle des fêtes, la réfection du salon Napoléon-III et celle du salon vert. Il ne sera en revanche pas possible d'engager la restauration du salon Murat qui présente pourtant un état de vétusté important, en raison du coût prévisionnel de ce chantier. La remise en état de la grille du Coq est envisagée, si les budgets le permettent, pour 2011. Des travaux de remise aux normes des installations électriques (courants forts et courants faibles) sont engagés depuis l'année 2008 et devraient se poursuivre jusqu'en 2011. Enfin, ont été menés à bien d'importants travaux relatifs à l'amélioration des conditions de vie du personnel : rénovation du restaurant administratif ; rénovation de la salle de presse ; rénovation des sanitaires ; rénovation des locaux d'hébergement des gardes républicains ; création de vestiaires féminins pour les gardes. Tous ces travaux d'investissements sont imputés sur les dépenses du BOP 175, art. 51 (6 MEUR pour 2010). Au quotidien, l'équipe travaux intervient pour tout ce qui concerne le petit entretien peintures des huisseries, plomberie, électricité et réparations diverses, sur le BOP 175, art. 31 (950 000 EUR pour 2010). Les travaux projetés pour 2011 concernent, outre la rénovation des installations électriques, la rénovation de la grille du Coq, le salon des Ambassadeurs et la façade nord (cour d'honneur), ainsi que les façades de la cour ouest qui ont été protégées par des filets pour éviter les chutes de parpaings. Les estimations financières pour ces chantiers sont en cours.

### Données clés

**Auteur :** [M. René Dosière](#)

**Circonscription :** Aisne (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75074

**Rubrique :** État

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mars 2010, page 3526

**Réponse publiée le :** 31 août 2010, page 9462